

Qu'est-ce qu'une référence (REF)?

Une référence comptabilisée (+1), est une action sérieuse qui peut résulter ou résultera à une vente, transaction ou échange commercial. Une référence comptabilisée n'est pas automatiquement une vente ou une transaction, mais régulièrement une occasion sérieuse de faire des affaires. Il s'agit d'une action prise dans le but d'offrir une opportunité d'affaires à un membre GR ou à tout individu qui effectuera cette transaction par l'entremise de GR, de notre site web ou de nos pages sur les médias sociaux.

Le chiffre de référence affiché sur la page d'un groupe représente la combinaison du nombre de références données et de transactions complétées au sein de celui-ci depuis son ouverture. C'est un excellent indicateur de l'implication des membres du groupe qui aide les non-membres à choisir ce groupe pour y adhérer ou le visiter.

Exemple de référence comptabilisée:

- Je fais une transaction avec un autre membre GR; (+1)
- Je donne une référence sérieuse à un autre membre GR; (+1)
- Je fais une invitation pour un visiteur membre ou non membre qui s'inscrit; (+1 par personne inscrite à visiter un groupe ou événement)
- J'utilise les services ou achète à répétition d'un membre GR; (+1 par transaction)
- Je visite par exemple un chiropraticien GR ou service récurant d'un membre GR une fois par semaine; (+1 par visite)
- Je donne une référence sérieuse à un membre GR, mais l'affaire n'est pas conclue; (+1)
- Je visite un établissement membre GR en dehors de ma rencontre, restaurant, hôtel, etc.; (+1 par visite et + 1 par personne ou utilisation)
- Je réfère un membre à joindre GR en le dirigeant au bon endroit pour adhérer; (+1)
- Je participe à un événement GR, ou j'encourage pour une levée de fonds d'un membre GR; (+1 par visite et + 1 par donation)
- Je participe à une conférence, convention ou une formation organisée par GR. (+1)
- Je connecte et met en contact ma référence (membre GR) avec le client potentiel, même chose via les réseaux sociaux ou via le bouton partage du profile du membre GR que je désire référer au client potentiel; (+1)
- Je prends le temps d'ajouter un avis sérieux sur Google ou sur une page professionnelle d'un membre GR; (+1) Limitez-vous à des avis positifs sinon nous vous suggérons de ne pas en ajouter et de communiquer avec le membre GR;

- J'ai fait un RDA (Rendez-vous Des Affaires) avec un autre membre GR (+1 pour chaque membre GR)

Exemple de référence non-comptabilisée:

- Je dis aux gens comment GR fonctionne. (Apprécié, mais n'est pas une référence);
- J'ai inscrit une référence pour un invité, mais il se présente à la réunion deux semaines plus tard. (Celle-ci a déjà été comptabilisée);
- Je ne fais pas une invitation officielle ou mon interlocuteur ne me confirme pas sa présence et ne s'inscrit pas;
- Je reçois une référence d'un autre membre ou par l'entremise de GR;
- Un non-membre me donne une référence ou fait une transaction grâce à GR;
- Un invité vient de la part de GR;
- J'invite durant la semaine un invité par courriel ou en personne mais elle ne s'inscrit pas;
- Je partage la page ou la publication d'un autre membre GR sur les réseaux sociaux;
- Je mentionne le nom d'un membre GR sur les réseaux sociaux;
- Je mentionne une référence à un membre GR et je ne peux mettre le client potentiel en référence ou ce n'est pas assez sérieux. Vaut mieux attendre dans ce cas et s'assurer de la qualité de la référence et de pouvoir donner l'information du client;
- Je ne suis pas en mesure de transmettre l'information de mon client à la fin de la rencontre.

Qu'est-ce qu'une transaction complétée (TC) ?

Une transaction complétée (+1), est un échange commercial terminée et conclu. Une transaction complétée n'est pas automatiquement une vente en argent mais pourrait être un contrat échange entendue entre les deux parties. Cela s'applique également aux transactions récurrentes et vous devez calculez une TC à chaque fois que l'échange commercial est conclu. Si vous avez un contrat annuel et bien c'est une TC par exemple.

Qu'est-ce que le chiffre d'affaires Généré (AG) ?

C'est le montant d'affaires généré (+\$) par une transaction conclue d'une référence d'un membre GR ou de GR international. Celui-ci est le montant reçu pour le contrat ou l'échange commercial. Si c'est un contrat échange vous calculez la valeur du chiffre d'affaires généré. Si vous concluez des

échanges commerciaux récurrents, vous devez le calculez après chaque transaction ou visites. Si vous recevez plutôt une commission, vous devez simplement calculer votre commission reçue. Vous arrondissez le chiffre d'affaires généré à la dizaine la plus près et un minimum de 10\$. Vous n'avez pas à vous souciez de votre monnaie, inscrivez toujours votre montant d'affaires généré avec votre monnaie locale, notre système fera la conversion.

Le chiffre d'affaires généré par le groupe sera affiché dans la page du groupe et correspondra au chiffre d'affaires généré par les membres de ce groupe depuis sa création. Chacun des membres du groupe pourra ajouter, de manière anonyme, son chiffre d'affaires généré.

À l'attention des CA

Plusieurs références sont souvent oubliées et il en va de votre image de réseuteur de bien les inscrire. Ajouter le nombre de références aux bonnes personnes lors de l'enregistrement du formulaire de réunion « Formstack » et celles-ci seront affichées sur votre page de groupe. Si les références viennent de GR ou encore des invités membres ou non-membres, simplement ajouter le total dans « autres références ».

Si vous avez des questions sur l'enregistrement du formulaire de réunion ou désirez offrir vos commentaires ou suggestions en lien avec les références, n'hésitez pas à le faire à l'adresse suivante admin@grinternational.ca.